



Gynécologue : quand faut-il consulter ce spécialiste ?

Le 25 mars 2020 à 15h47

Quel est le rôle du gynécologue ?

Le gynécologue est un médecin spécialiste de la [santé des femmes](#). " On aurait tort de réduire le médecin gynécologue aux organes génitaux féminins internes et externes " souligne le Dr. Pia de Reilhac, gynécologue-obstétricienne.

" Si, évidemment, le médecin gynécologue prend en charge les pathologies des ovaires, des seins, du col de l'utérus, de l'utérus et de la vulve (cancers, infections sexuellement transmissibles, kystes et fibromes...), il n'y a pas que cela : le gynéco est aussi " le " médecin de la grossesse, des interruptions volontaires de grossesse (IVG), de la contraception, des troubles de la fertilité, de la ménopause, des hormones sexuelles... " Bref, le rôle du médecin gynécologue, c'est d'accompagner la femme, de sa [puberté](#) jusqu'à sa [ménopause](#) et après.

Le gynécologue, uniquement pour les femmes ? " En théorie, un homme peut être amené à venir consulter avec sa compagne, notamment en cas de troubles de la fertilité ou d'infection sexuellement transmissible (IST), précise le Dr. Pia de Reilhac. En pratique, il est très rare de voir un homme entrer dans un cabinet de gynécologie... "

Qu'est-ce qu'un gynécologue-obstétricien ?

Non, un gynécologue, ce n'est pas (exactement) la même chose qu'un gynécologue-obstétricien !

Primo, ces deux spécialistes de la santé féminine ne suivent pas le même cursus universitaire : tandis qu'un gynécologue médical partira sur 4 ans de spécialisation après ses 6 ans d'études de médecine + 1 an de première année commune aux études de santé (PACES), le gynécologue-obstétricien s'engagera dans une autre branche qui ajoutera 6 ans de spécialisation après ses 6 ans d'études de médecine + 1 an de PACES.

" Il y a aussi une différence d'approche : le gynécologue médical cherchera à mettre en place des traitements et à faire évoluer les habitudes de vie de la patiente, tandis que le gynécologue-obstétricien (qui est très souvent chirurgien gynécologique également) ira plus facilement vers une intervention chirurgicale " ajoute le Dr. Pia de Reilhac.

Gynécologue : dans quels cas faut-il consulter ?

Le conseil du médecin. " Ne restez pas avec un symptôme désagréable, même s'il est supportable au quotidien : si vous avez des douleurs pendant les rapports sexuels, si vous avez des pertes de sang anormales, si votre contraception ne vous convient pas à 100 %... n'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès de votre médecin gynécologue " recommande le Dr. Pia de Reilhac.

Spécialiste de la santé des femmes, le médecin gynécologue reste l'interlocuteur à privilégier en cas de :

- Douleurs pendant le rapport sexuel ([dyspareunies](#)),
- Douleurs intimes internes (ovaires, vagin...) ou externes (vulve, seins...),
- Saignements vaginaux inexpliqués,
- Contraception non-adaptée ou [changement de contraception](#) : " même les couples qui se décident pour une méthode de contraception dite " naturelle " devraient consulter un

gynécologue, ne serait-ce que pour obtenir des explications claires et fiables " ajoute le Dr. Pia de Reilhac,

- Grossesse : " *le gynécologue (obstétricien ou pas) est le médecin qui, traditionnellement, suit l'évolution de la grossesse* ",
- Interruption volontaire de grossesse (IVG),
- Désagréments intimes : démangeaisons, petits boutons, rougeurs...
- Suivi de cancer : cancer de l'ovaire, cancer du col de l'utérus, cancer du sein, cancer de la vulve...
- Ménopause : symptômes désagréables, mise en place d'un traitement hormonal...
- Troubles de la fertilité : difficultés à concevoir...

Gynécologue : comment se déroule une consultation ?

" *En cas de première visite, la consultation chez le gynécologue commence nécessairement par un (long) entretien avec la patiente* " affirme le Dr. Pia de Reilhac.

Les antécédents médicaux de la patiente sont détaillés, ainsi que ses antécédents familiaux, ses allergies, ses vaccinations, l'âge de ses premières règles... " *On demande si les règles sont douloureuses, s'il y a déjà eu des périodes sans règles, si la femme a déjà accouché, fait une **fausse-couche**, une interruption volontaire de grossesse (IVG)...* " ajoute la spécialiste.

L'examen gynécologique est-il toujours nécessaire ? " *Si la patiente se plaint de douleurs ou de saignements, l'examen gynécologique (avec toucher vaginal) est recommandé : la patiente a toutefois toujours la possibilité de le refuser !* " souligne la gynécologue-obstétricienne.

À savoir. À chaque consultation, le médecin gynécologue fera systématiquement un examen des seins, ainsi qu'une pesée et une prise de tension artérielle.

Quels examens réalise un gynécologue ?

Le médecin gynécologue peut réaliser plusieurs types d'examens :

- **Le frottis.** On l'appelle aussi Frottis Cervico-Utérin (FCU) ou Frottis Cervico-Vaginal (FCV) : il consiste à prélever des cellules au niveau du col de l'utérus (à l'aide d'une petite brosse douce) pour dépister des cellules précancéreuses ou cancéreuses.
- **L'échographie pelvienne.** Cet examen permet de visualiser l'utérus, les ovaires et la vessie chez la femme : il peut se faire par voie endovaginale (la sonde doit être introduite dans le vagin) ou par voie sus-pubienne (sans introduire la sonde).
- **La biopsie.** En cas de frottis anormal, une biopsie du col de l'utérus sera réalisée : celle-ci consiste à prélever un échantillon de tissu cervical en vue d'un examen histologique. En cas d'échographie anormale (révélant, par exemple, une muqueuse utérine épaisse), une biopsie intra-utérine pourra être nécessaire. Il est à noter que le médecin gynécologue peut également réaliser une biopsie de la vulve (par exemple, pour diagnostiquer un cancer de la vulve).
- **Les prélèvements.** Ils peuvent s'avérer nécessaires en cas de suspicion d'infection sexuellement transmissible (IST).

Comment choisir et trouver un gynécologue ?

Le conseil du médecin. " *Dans un premier temps, passez par une plateforme médicale en ligne pour savoir qui sont les médecins gynécologues qui acceptent les nouvelles patientes autour de chez vous* " recommande le Dr. Pia de Reilhac.

Ensuite, une seule règle : écouter sa petite voix intérieure ! " *Si vous ne vous sentez pas à l'aise avec votre médecin gynécologue, si vous avez l'impression de ne pas être écoutée, si vous avez le sentiment qu'il existe une pression (à avoir des enfants, à adopter telle ou telle **contraception**...) n'hésitez pas à changer de professionnel, vous n'êtes pas abonnée à votre gynéco !* " conseille la gynécologue-obstétricienne.

À savoir. L'Assurance Maladie dispose d'un [annuaire en ligne](#) pour trouver un médecin gynécologue près de chez soi. L'[annuaire collaboratif Gyn&Co](#) permet aussi de trouver un(e) professionnel(le) délicat(e) et bienveillant(e).

À quelle fréquence faut-il consulter son médecin gynécologue ? " Dans l'idéal, je recommande un rendez-vous par an pour bénéficier d'un vrai suivi et d'une prise en charge continue, conseille le Dr. Pia de Reilhac. Toutefois, dans la réalité, un rendez-vous tous les 2-3 ans, c'est déjà bien : ne pas attendre 5 ans ! "

S'il n'existe pas vraiment de " passages obligés " chez le médecin gynécologue, la consultation vers l'âge de 25 ans est importante : " c'est à ce moment que l'on débute le **dépistage du cancer du col de l'utérus** et que l'on peut commencer à parler de grossesse chez les femmes qui ont un désir d'enfant " .

Merci au Dr. Pia de Reilhac, gynécologue-médicale et présidente de la **Fédération Nationale des Collèges de Gynécologie Médicale (FNCGM)**.